



AUGMENTATION DE CAPITAL

PROSPECTUS SIMPLIFIÉ

—

Actions nominatives privilégiées

AUGMENTATION DE CAPITAL

Après votre „empreinte“ obligataire
il est temps de *devenir Actionnaire !*

HISTORIQUE

1987	Laurin Faeh et Edwin Faeh créent la société immobilière Arapak SA à Allschwil
2005	La première installation solaire de PrimeEnergy en Allemagne est connectée au réseau
2008	Création de PrimeEnergy Invest SA
2011	Création de PrimeEnergy Cleantech SA à Genève
2012	Création de PrimeEnergy Production AG
2014	Fusion de PrimeEnergy Cleantech SA avec Arapak
	Création de PrimeEnergy Technics SA à Genève
	Création de PrimeEnergy PV Nord AG
	Création de PrimeEnergy Real Estate SA
	Création de P.E.C. Sun-Invest GmbH
2015	Bertrand Piccard devient Ambassadeur du groupe PrimeEnergy
	Création de PrimeEnergy Capital SA au Luxembourg
	Création de PrimeEnergy Solarsystems LDA au Portugal
	Création de PrimeEnergy France SA
2016	1 ^{er} remboursement de la Tranche C (emprunt maturité 3 ans)
2018	Remboursement de la Tranche A (emprunt maturité 7 ans)
2019	Augmentation de capital par des actions nominatives privilégiées
2020	Prolongation de l'augmentation de capital
	Remboursement de la Tranche E (emprunt maturité 5 ans)
2022	Objectif : parc de 100 MW de puissance installée

OBJECTIF ET STRATÉGIE

- Croissance de la société
- Renforcement des fonds propres
- Augmentation du portefeuille énergétique et immobilier
- Développement à l'international
- Création d'emplois

NOTRE VISION: 100 MW de PUISSANCE SOLAIRE en 2022

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

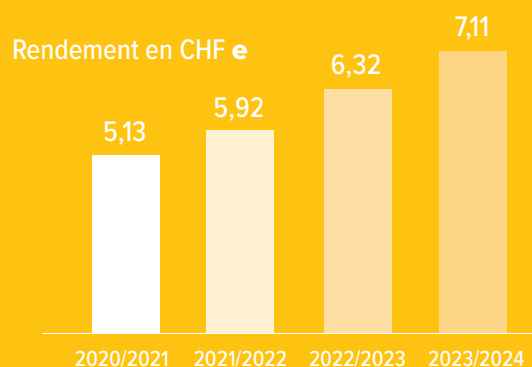
Double Dividende prévisionnel de l'action privilégiée (158.- CHF/Action)

Année*	rendement en % e
2020/2021	3,25
2021/2022	3,75
2022/2023	4,00
2023/2024	4,50

*Exercice du 01/07 au 30/06

e : Ces chiffres sont des estimations.

Des valeurs historiques ne sont pas une garantie pour des évolutions futures. Les actions peuvent monter et descendre en valeur. Leur développement n'est pas prévisible. Les informations contenues dans la brochure sont des opinions subjectives de PrimeEnergy.

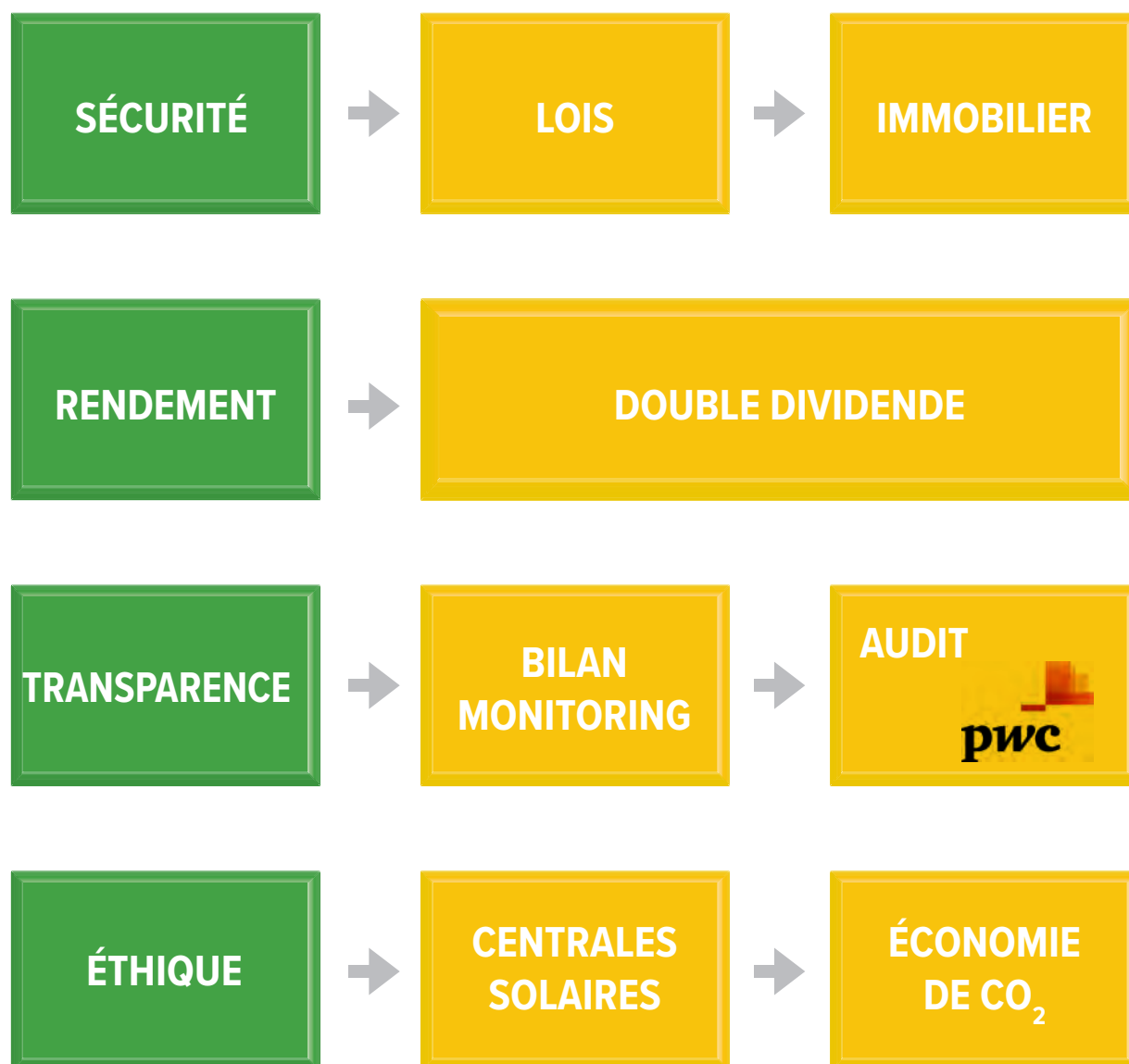


Les actions nouvellement émises sont des actions nominatives privilégiées avec un droit de vote intégral et avec un droit à un double dividende.



LES AVANTAGES DE VOTRE INVESTISSEMENT

VOS ATTENTES - NOS SOLUTIONS



FACTSHEET

Raison sociale et siège social de l'émetteur	PrimeEnergy Cleantech SA Ringstrasse 9, 4123 Allschwil		
But d'investissement	Augmentation de capital contre émission de nouvelles actions		
Catégorie d'actions	Actions nominatives ordinaires (Action A) Actions nominatives privilégiées (Action B)		
Forme d'investissement	Actions nominatives privilégiées - Action B (qui donnent droit à un double dividende)		
Valeur nominale	CHF 10.-	3'000'000.-	100.00 %
Prix d'émission	CHF 158.-		
Nombre d'actions existantes	300'000 actions	47'400'000.-	66.67 %
Nombre d'actions émises	150'000 actions	23'700'000.-	33.33 %
Nombre d'actions après augmentation de capital	450'000 actions	71'100'000.-	100.00 %
Utilisation des moyens financiers apportés	Financement de la croissance, en particulier par la réalisation et l'acquisition de nouvelles installations photovoltaïques; renforcement des fonds propres; amélioration du ratio des fonds propres		
Droit de vote	1 action = 1 vote		
Droit applicable et juridiction compétente	Droit suisse / 4144 Arlesheim (canton Bâle Campagne)		
Frais de souscription	Aucun		
Investissement minimum	300 actions à CHF 158.-	CHF 47'400.-	
Numéro d'ISIN	CH0510702274		
Exercice	du 1 ^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2022, puis du 1er janvier au 31 décembre de chaque année		

"Le souscripteur reconnaît avoir été averti que tout investissement en actions comporte le risque qu'un investisseur puisse perdre la partie ou l'ensemble de son investissement.,,

PRIMEENERGY GROUP



«Le soleil me permet de voler... et aussi d'investir !»

BERTRAND PICCARD
Ambassadeur de PrimeEnergy



PrimeEnergy Cleantech SA

Boulevard Carl-VOGT 33
CH-1205 Genève

Tel. +41 22 310 55 52

info@prime-energy-cleantech.ch

www.prime-energy-cleantech.ch